

Le Mont, le 14 septembre 2016

A Mmes et MM. les membres du
Conseil communal de
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

Vous êtes convoqués à la prochaine séance du Conseil communal agendée au

lundi 03 octobre 2016, à 20h15,
à la salle du Conseil communal

Ordre du jour

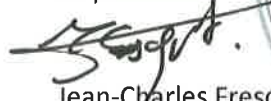
1. Approbation de l'ordre du jour ;
2. Assermentation des nouveaux conseillers ;
3. Approbation du PV du CC du 27 juin 2016 ;
4. Elections complémentaires à la COFIN et à la CCRI ;
5. **Préavis No 08** – Arrêté d'imposition 2017-2018-2019 ;
6. **Préavis No 09** – Dépense supplémentaire-fixation du montant maximum ;
7. **Préavis No 10** – Acquisition et aliénation d'immeubles et de droits réels immobiliers ;
8. **Préavis No 11** – Demande d'une autorisation générale de plaider ;
9. **Préavis No 12** – Règlement du personnel communal ;
10. **Préavis No 13** – Nouvelle Concession pour la distribution de l'eau ;
11. Communications de la municipalité : Réponse de la municipalité au Postulat Taher-Selles du 04 octobre 2012 « *Création de passages sécurisés pour les piétons-en particulier les enfants – sur la route de Penau, à la sortie des chemins privés* » ;
12. Communications du Président et du bureau du conseil ;
13. Propositions individuelles et divers.

Le procès-verbal de la séance du Conseil du 27 juin 2016 ainsi que les préavis sont disponibles dans l'espace réservé du site de la Commune. Les rapports des commissions pourront être consultés dès le 26 septembre 2016 à 12h00.

Nous nous réjouissons de vous retrouver à cette occasion et vous prions de croire, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, à nos sentiments les meilleurs.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président



Jean-Charles Fresquet

Le secrétaire :



Guy de Viron

Copie : Secrétariat municipal